

Allura 0.70

Forbo

FLOORING SYSTEMS

de 45 à 64 € Prix indicatif HT en Euro/m² fourni-posé*

*Chantier > 1 000 m² et *sans difficultés particulières* - Hors préparation de support

U4 P3 E2 C2



DESRIPTIF TYPE

Revêtement de sol PVC hétérogène compact U4 P3 en lames ou dalles



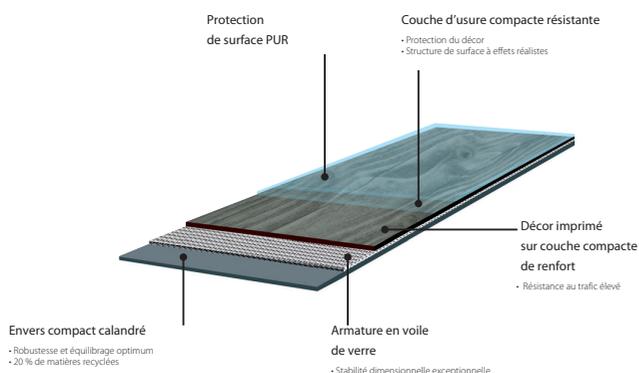
Fourniture et pose d'un revêtement PVC hétérogène compact certifié QB UPEC en lames ou dalles de classement **U4 P3 E2 C2** de type Allura 0.70.

Le revêtement de sol sera un revêtement **PVC hétérogène** compact décoratif en dalles et lames calandré sous haute pression de conception et fabrication 100 % européenne **sans phtalate**. Il bénéficiera d'une résistance au glissement accrue (**R10**), d'une très bonne résistance au trafic et d'une excellente résistance au poinçonnement **pr ≤ 0,03 mm**.

Son armature en voile de verre lui conférera une excellente stabilité dimensionnelle **≤ 0,05 %** Il sera doté d'une couche d'usure en PVC compact transparente groupe T d'abrasion et il bénéficiera d'une protection de surface PUR de type polyuréthane qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation pendant toute la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d'une garantie de 7 ans et pourra obtenir une extension jusqu'à **6 ans supplémentaires** (suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant(1)).

Découvrir l'ensemble de la [gamme coloristique](#)



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Dénomination commerciale	Allura 0.70
Classement UPEC	U4 P3 E2 C2
Certificat QB UPEC	n°311-017.1
Épaisseur totale	2,5 mm
Couche d'usure	0,7 mm
Masse surfacique totale	3600 g/m²
Groupe d'abrasion	T
Efficacité acoustique au bruit de choc déclarée	ΔL_w = 6 dB
Poinçonnement rémanent	≤ 0,03 mm (exigence de la norme ≤ 0,10 mm)
Réaction au feu	Bfl-s1* - T11.32653.01br (TÜV Rheinland)
Classification selon NF EN ISO 10 582 (EN 649)	34 - 43

* Valable sur support incombustible A1fl ou A2fl

MODE DE POSE & ENTRETIEN

Mode de pose :

Pose collée : mise en œuvre et type de colle (**type 640 eurostar special**) suivant préconisations du fabricant et dans le respect du NF DTU 53.12. En fonction de la classification UPEC des locaux du CSTB et de la nature du support l'Entreprise devra utiliser les méthodologies de mise en œuvre qu'implique le classement E.

E1 : joints vifs sur support bois

E2 : joints vifs sur support béton

Dans le cas d'une pose sur terre-plein, l'entreprise prendra les dispositions nécessaires de préparation du support pour réaliser une barrière anti-humidité selon les prescriptions du NF DTU 53.12. L'entreprise installera les compléments de finition utiles disponibles auprès du fabricant : plinthes ou plinthes décoratives PVC.

Entretien :

L'entreprise en charge du nettoyage des revêtements devra impérativement respecter les protocoles d'entretien du fabricant. La notice d'entretien devra être transmise par le présent lot revêtement de sol ou par le fabricant.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

- **FDES** conforme à la norme NF EN ISO 14025, à la NF EN 15804+A1 et à son complément national NF EN 15804/CN et consultable sur INIES.
- Fabriqué à partir d'une technologie sans phtalate
- Taux d'émission de TVOC < 100 µg/m³, classe A+ (meilleure classe de l'étiquetage sanitaire)
- Composé de 50 % de matières provenant de ressources naturelles
- Répond à la démarche HQE®
- Produit exempt de toute substance sujette à restriction (formaldéhyde, pentachlorophénol, métaux lourds, CMR 1A et 1B) ; conforme au règlement européen REACH⁽²⁾
- Recyclable à 100 %
- Conçu et fabriqué à partir d'électricité garantie d'origine 100 % renouvelable
- Fabrication et conception européennes

(1) L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral® ou de la mise en place d'un système Nuway® selon trafic (voir conditions sur www.forbo-flooring.fr).

(2) Les articles (produits) ne contiennent pas de substances de la liste candidate en vigueur publiée par l'ECHA (substances très préoccupantes) à déclarer dans le cadre du règlement REACH.